

COMPTE RENDU DU DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de Saône et Loire
Commune de BEAUREPAIRE EN BRESSE – 71580
Séance du 20 juin 2014

L'an deux mil quatorze et le vingt juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine – SAMSON Jean Jacques – PERRIN Sabrina – DE SAINT GERMAIN Thibault – AZZI Gérald – CHALENDARD Alain – CUVILLIER Christophe - DUCRET Christophe – GEOFFROY Robert – GILES Kristina – GROSS Stéphanie – ESTIGNARD Isabelle

ABSENT : PRUDENT François

EXCUSES : Mme DUROUX Nadine (pouvoir à Mme PERRIN Sabrina)
Mr Yves RIVOIRE (pouvoir à Mme Isabelle ESTIGNARD)

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Convocation du 19 mai 2014

Affichage le 20 juin 2014

L'ordre du jour était le suivant :

ELECTION SENATORIALES : élection des délégués

Questions Diverses

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion du 5 Juin 2014

Mme le maire fait part de la circulaire ministérielle NOR/INTA/1411886 du 2 juin 2014 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Considérant qu'il convient que le conseil municipal se réunisse ce vendredi 20 juin 2014 pour élire les délégués et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 28 septembre 2014,

Mme le Maire propose comme candidats délégués titulaires Mr Samson Jean Jacques, me Perrin Sabrina et Mr Thibault de Saint Germain et Mr Azzi Gérald, Mmes Gross Stéphanie et Estignard Isabelle comme délégués suppléants. Il est demandé aux membres du conseil municipal, si d'autres personnes sont candidates.

Le conseil municipal après installation du bureau électoral, à procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Election des délégués titulaires :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14

Sont élus

Délégués titulaires	Nombre de suffrages obtenus
SAMSON Jean Jacques	14
PERRIN Sabrina	14
DE SAINT GERMAIN Thibault	14

Election des suppléants :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14

Sont élus :

Délégués Suppléants	Nombre de suffrages obtenus
1 AZZI Gérald	14
2 GROSS Stéphanie	14
3 ESTIGNARD Isabelle	14

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire présente le compte rendu du contrôle des poteaux d'incendie effectués par les sapeurs-pompiers : bon état général

Décide d'ôter les barrières le long de la maison située sur la RD 678 après le 17 août et d'apposer un affichage : défense de stationner. Un arrêté sera établi en ce sens.

Une subvention amende de police est sollicitée pour l'étude d'une installation éventuelle de radar pédagogique et la réfection des bandes blanches en l'agglomération sur RD 678.

Le compte rendu de l'assemblée générale de la Seillette est remis à chaque conseiller

ASSAINISSEMENT : Mme Stéphanie GROSS sera déléguée référente pour participer au contrôle des lagunes avec l'organisme

TERRAIN RUE DES POMMIERS : une visite fût effectuée. Ce dernier devra être défriché.

TERRAIN DERRIERE ECOLE : demande à la DRI un avis de sortie de chemin et décide de déboiser.

RENOVATION VESTAIRE STADE : une place handicapée doit être créée. La DRI est consultée pour avis et autorisation.

SENTIERS de RANDONNEES : Une visite est prévue le 28 juin pour l'installation des pancartes avec le prestataire

TRAVAUX ECOLE : Prend connaissance du rapport APAVE pour les diagnostics réalisés

FETE MEDIEVALE DU 16 AOUT : Continuité de l'organisation. Les sets de table seront offerts

VOIRIE : accepte le devis de l'entreprise EIFFAGE pour la réfection de la traversée de la route du Gimont

LA JOUETTE : La municipalité rencontrera les membres

CEREMONIE DU 14 JUILLET : Rassemblement à 11 heures sur la place pour le défilé au monument aux morts

Fin de la réunion à 21 h 30